

Société des Etudes Historiques Révolutionnaires et Impériales

FdR n° 16

Feuille de Route, nouvelle série : organe de diffusion et d'études de l'association S.E.H.R.I.

retrouvez nous sur : <http://sehri.forumactif.com/>

SEHRI, association loi 1901, fondée en 2007



☆☆

SPECIAL BOUCHES DU RHONE

LES TRIBULATIONS D'UN EMIGRE MARSEILLAIS : ROCH BERNARD MARIE GOUFFE DE LACOUR DE TROISVILLES

D'après des papiers personnels

Par Didier Davin, président du Bivouac, membre de la SEHRI

Une Carrière Militaire Au Service Du Roi

C'est le 23 août 1755 à Marseille que naît Roch Bernard Marie Gouffé (de) Lacour de Troisvilles, au sein d'une famille de négociants anoblis. Une artère de Marseille porte toujours le nom de cette lignée: le cours Gouffé.

Engagé volontaire dans le régiment de Touraine le 1^{er} mai 1776, il est nommé lieutenant dans le bataillon de garnison de Languedoc, des troupes provinciales, le 30 juin 1779 au sein de la compagnie de Lafond par le lieutenant-colonel de Fontblanc¹.

Il reste au service jusqu' en janvier 1793 où il est licencié, d'après ses dires, le jour de la mort du Roi².

Le voici donc qui s'engage dans la Garde Nationale de Marseille où il devient chef de bataillon en juillet 1793.

Un mois plus tôt est paru le *Manifeste des Républicains marseillais* qui se déclarent en insurrection contre la Convention. L'insurrection fédéraliste est rapidement reprise en mains par les Royalistes qui forment une armée contre révolutionnaire.

Le 11 août 1793 l'armée fédéraliste est défaite par les troupes de la Convention à Cadenet et le 25 août le général Carteaux entre dans Marseille. Une épuration commence dans la ville débaptisée bientôt « Ville sans nom ».

Les débris des forces royalistes et fédéralistes se sont réfugiés à Toulon, qui a appelé à l'aide Anglais et Napolitains. Gouffé est parmi cette multitude, chassée finalement de la ville par la Convention en décembre, aidée par un artilleur nommé Bonaparte. Les évacuations sont faites grâce à la flotte britannique et quelques navires piémontais et napolitains.

Pendant ce temps à Marseille, sont arrivés, le 13 octobre 1793, les représentants en mission Barras et Fréron qui mettent la terreur à l'ordre du jour.

En Février 1794, c'est un proche de Robespierre qui règne sur Marseille: Maignet, nouveau représentant en mission qui

rédige « *Instruction sur le gouvernement révolutionnaire* » mais la ville retrouve son nom.

Voici, Gouffé de Lacour, errant et proscrit, avec pour tout bagage son royalisme en bandoulière. Il entre comme volontaire dans une compagnie franche au service du Roi de Piémont- Sardaigne, ennemi de la République. Il en est licencié en septembre 1794. Muni d'un passeport du futur Louis XVIII, qui atteste de sa fidélité à la cause royaliste, le voilà en route pour rejoindre le régiment d'émigrés de Montmorency au service de l'Angleterre à Pirmont en Flandres³

Le gouvernement quasi dictatorial de Robespierre a fini par être renversé à la fin juillet 94.

5ème sans-culottide de l'an II (21 septembre 1794): la Convention décrète la fermeture de la société populaire de Marseille.

Au début de 1795, la Convention décide de se retourner contre les anciens terroristes jacobins. Les Royalistes qui veulent se venger des exactions passées dans le Midi imposent une « Terreur blanche ». En mai, l'échec des journées de Prairial à Paris fait accentuer la répression anti jacobine.

Parallèlement des mesures d'apaisement sont prises le 31 mai : réouverture des églises, annulation des condamnations pour fédéralisme et radiation de la liste des émigrés pour ceux partis après le 31 mai 1793. Gouffé rejoint alors Marseille et il est élu de nouveau chef de bataillon de la Garde Nationale de la ville.

Depuis la chute de Robespierre, des jacobins sont incarcérés dans le fort Saint-Jean à Marseille. Le 5 juin 1795, une bande d'hommes armés sous le commandement de Robin, quitte l'hôtel des ambassadeurs situés rue Beauvau et se dirige vers le fort Saint-Jean. Forçant les portes des cachots ils égorgent et fusillent plus de cent prisonniers.....Le même jour, la Garde Nationale marseillaise revenait de Toulon où elle avait jugulé des émeutes des ouvriers de l'arsenal.

Le représentant en mission Cadroy fait tout son possible pour ralentir l'intervention de la Garde Nationale pour arrêter le massacre à Marseille. Son antipathie contre les anciens terroristes rend son propre rôle dans les massacres de la région plus que problématique, il admettait que " les vengeances particulières, outrées par le silence et l'action des lois, s'exerçaient comme par droit de nature" ! .

En août, est approuvée la nouvelle Constitution de l'an III qui servira de matrice au Directoire fin octobre, et dans le même temps le décret des deux tiers qui permet aux Conventionnels de se survivre politiquement.

A la suite du 13 Vendémiaire (5 octobre) et de la tentative royaliste pour s'emparer par la force du pouvoir à Paris, contrée

¹ les officiers nommés sont aux mêmes postes en 1786 d'après l'Etat Militaire.

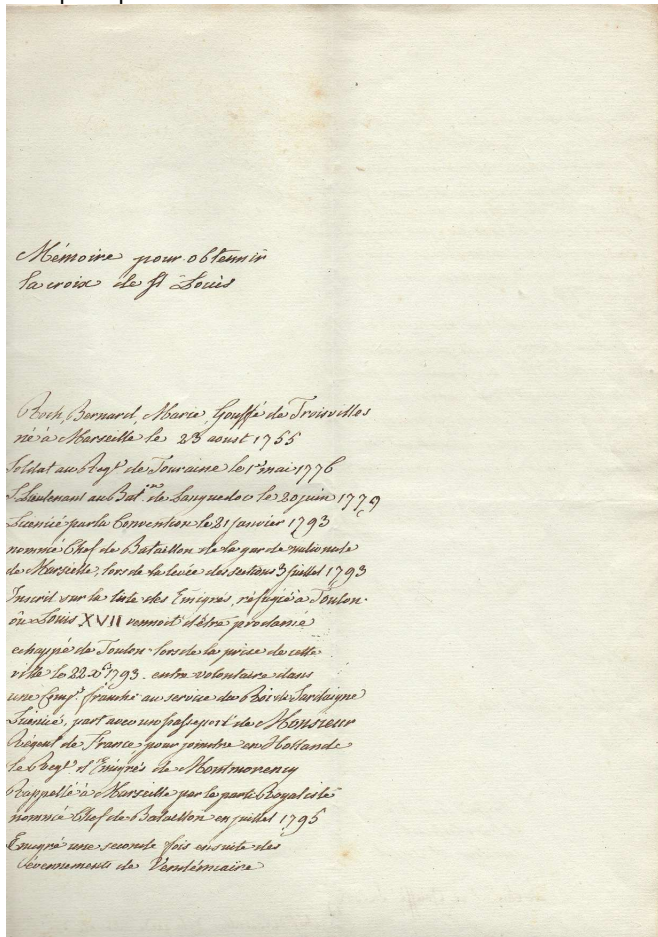
² les troupes provinciales, grenadiers royaux et bataillons de garnison sont licenciées à partir de septembre 1791, suivant des décrets pris en mars 1791. Les officiers et soldats volontaires peuvent entrer dans la Gendarmerie ou dans les auxiliaires de la Ligne. Ils jouissent sinon d'une pension de retraite proportionnelle à leur temps de service .Le licenciement n'a pas duré jusqu'en janvier 1793 comme le prétend Gouffé. Son exclusion jour de la mort de Louis XVI est sans doute une figure de style.

³ le régiment de Montmorency ou de Laval est commandé par le duc de Montmorency-Laval .L' Angleterre le prend à son service en août 1794. L'unité sera dissoute en octobre 1795.

par Bonaparte, sorti par Barras de sa mise à l'écart, une purge est effectuée cette fois ci dans les milieux monarchiques.

Fréron est rappelé à Marseille pour traquer les monarchistes, réorganiser la municipalité et la Garde Nationale. Gouffé de Lacour est obligé une fois encore de quitter la France pour l'Italie.

La situation politique étant plus stable, il revient reprendre sa place comme chef de légion en 1797, mais ter repetita : il s'éclipse après les événements du 18 Fructidor⁴.



Une Carrière Civile Au Service De La Botanique

Comme pour beaucoup d'émigrés royalistes, le Consulat, puis l'Empire bien installé, sont un moindre mal, et les anciens aristocrates finissent par quémander des postes que Napoléon décide de leur accorder, en accord avec sa politique de réconciliation nationale sous son autorité.

En 1801, notre personnage entre à l'Académie de Marseille et devient directeur du cabinet botanique de la ville. La fin du 18^e siècle professant les idées des Lumières avait encouragé la perfection du savoir des encyclopédistes et ouvert de nombreuses académies locales.

En septembre 1803, le citoyen Gouffé de Lacour est nommé directeur du jardin botanique de Marseille. Un jardin qui se transférait, sous l'autorité du célèbre préfet Thibaudeau, sur des terrains de l'ancien couvent des Chartreux.

Le directeur allait en faire un conservatoire des plantes et un lieu d'études de renommée nationale puis internationale. En 1810, on trouvait dans le Jardin Impérial de botanique de Marseille, c'était le titre officiel : 950 espèces d'arbres plantés et un millier d'espèces en pots.

⁴ le 18 Fructidor an V, les directeurs républicains, font un coup d'Etat préventif contre les Royalistes. Ils chargent Augereau d'arrêter leurs collègues Barthelemy et Pichegru ainsi que les principaux députés royalistes. Les élections de 200 autres députés sont simplement annulées. On déporte dirigeants et journalistes monarchistes.

Les blocus exercé par la Marine anglaise ruinait les ports et interdisait la réception de plantes coloniales. Les botanistes avaient aussi la mission officielle d'essayer d'acclimater des espèces utiles à l'industrie. L'Académie de Marseille, qui remplissait alors un rôle semi-officiel qu'elle a perdu depuis, soutenue par le préfet Thibaudeau, qui en était membre assidu, dirigeait ou suscitait ces essais. En 1809 selon des instructions du Ministre de l'Intérieur, elle tentait la culture du coton. Elle constatait mélancoliquement en 1810: « Voici déjà la troisième année que les vicissitudes de l'atmosphère ont contrarié les travaux et reculé nos espérances ».

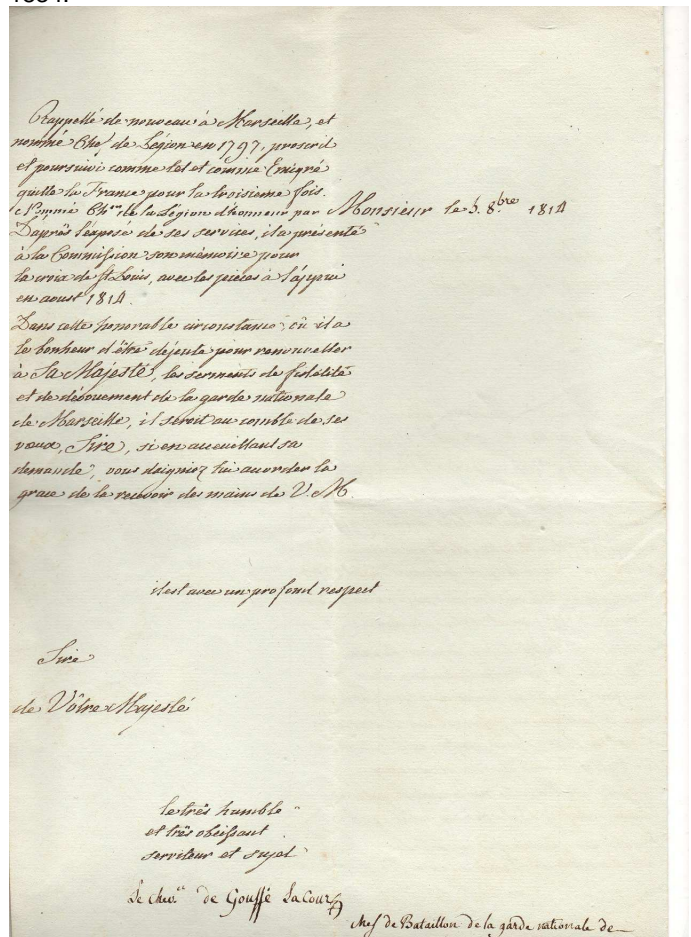
On avait songé à l'indigo et même commencé des expériences. Quant au tabac, les essais poursuivis depuis 1808 sur un terrain de 42 ares paraissaient très satisfaisants à Gouffé Lacour, qui s'occupait aussi du sumac, si nécessaire aux tanneurs et corroyeurs, dont le prix était devenu exorbitant. Marseille avait été anéantie par le blocus maritime britannique. La population criait famine et avait fui en partie la ville: aussi elle ne portait plus le régime impérial dans son cœur.

En 1814, vint la Première Restauration. Professant de nouveau son royalisme, Gouffé se démenait pour obtenir la croix de Saint Louis. Et après les Cent Jours, à 60 ans, il se retrouvait encore chef de bataillon de la Garde nationale rurale de Marseille.

Son mérite finit par être récompensé avec la Légion d' Honneur finalement accordée en janvier 1817 pour prendre rang en octobre 1814. On la lui avait déjà promise en 1814.

Poursuivant son activité au Jardin Botanique, en 1820 on le voit rajouter à ses terrains un jardin d'acclimatation des plantes tropicales venues de l'île Bourbon(Réunion). Il devient une sommité de l'horticulture française et européenne, entretenant une correspondance assidue avec des collègues du monde entier. Une plante autochtone à la Provence porte désormais son nom en son honneur.

Célibataire, Gouffé Lacour de Troisvilles mourra en novembre 1834.



LES VISAGES DE LA TERREUR BLANCHE EN 1814 ET 1815

Par Jérôme Croyet

Docteur en Histoire, président-fondateur de la SEHRI

Dans les grands ports méditerranéens, le royalisme en 1814 s'explique par la rancœur persistante à l'égard d'un Premier Empire accusé d'avoir sacrifié le commerce maritime à sa politique continentale. Dans le Midi, pour les missionnaires catholiques, il fallait remédier à des désordres religieux et moraux qui avaient vu le recul de la foi catholique au bénéfice du « calviniste, le luthérien, l'israélite, [qui] honoraient librement la divinité ». Pour ces Chevaliers de la Foi, il est intolérable qu'un prêtre concordataire voir constitutionnel puisse desservir l'autel. Ces monarchistes catholiques s'insurgent de voir que « les acquéreurs de biens ecclésiastiques vivaient sans remords » et que le mariage civil soit considéré comme le seul lien valable unissant un homme et une femme.

Le cas du 31^e chasseurs en Avignon

Durant la Première Restauration, nombre de régiments rejoignent la Provence pour y être dissout ou réorganisé, comme le 31^e chasseurs à cheval qui rentre en France. Il passe par Aix en Provence, Avignon et Cavaillon, Nîmes puis Montpellier. Lorsque le régiment entre à Avignon le 2 juin, "une immense population...nous témoignèrent, au nom de la ville, la satisfaction qu'elle éprouvait de recevoir dans ses murs un régiment dont la réputation était aussi brillante...j'allais répondre à cette honorable réception lorsqu'un homme, de haute taille, à la figure rude, expressive et féroce, suivi d'une douzaine de coupe-jarrets, m'adressant la parole d'une manière assez brusque et presque menaçante : monsieur le colonel, me dit il, nous exigeons, avant d'entrer en ville, que votre régiment fasse le cri de : Vive le Roi ! A bas le tyran Bonaparte ! alors, nous l'accueillerons en frères. Oui ! oui ! criez vive le Roi ! vociférait la populace en s'agitant comme des flots tumultueux : chasseurs criez Vive le Roi ! Mort à Bonaparte ! répétaient les hommes, les femmes et les enfants avec des hurlements menaçants, sinon nous vous chassons de la ville". Le régiment est alors sous les ordres d'un ancien émigré rallié à l'Empire.

Les demi-soldes de 1814

Malgré le serment de fidélité professé à l'égard de Louis XVIII, les anciens officiers sont vus par le pouvoir royal restauré comme des opposants presque naturels. En effet, si la masse des soldats restent encore dévoués, de cœur à Napoléon, le régime ne peut se contenter de la fidélité du corps des officiers reposant sur un simple serment. Pour la France de Louis XVIII, les officiers de la Grande Armée représentent la permanence d'un passé à effacer. L'officier à la demi-solde, doit donc être marginalisé ; dépendant du ministère de la Guerre, il peut être appelé au service actif à tout moment. En attendant, il lui est interdit de pratiquer quelconque activité professionnelle. Enfin pour obtenir une éventuelle réintégration, il doit escompter sur le bon vouloir du ministère.

Dès lors, l'officier en demi-solde qui faisait parti d'un corps, vivant une vie de groupe, se retrouve seul et isolé, délibérément écarté des civils, placé dans une situation économique difficile et tenu à l'oisiveté. Cette marginalisation nécessaire est même théorisée par des intellectuels de l'époque, comme Benjamin Constant.

En licenciant la Grande Armée en 1815, la Restauration va produire une « horde d'indigents, vagabonds et autres militaires licenciés de toutes les nations », suspects d'être des bonapartistes potentiels, qui ne peuvent plus rentrer dans leurs pays de naissance, comme l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne où ils ne sont plus en phase avec le pouvoir en place, « qui erraient sur les routes... sans pouvoir trouver un pays d'accueil, ballotés, à quelques exceptions, sur la grande mer de l'indifférence ».

Une Vendée Méridionale : mars 1815

Pour faire face à l'envol inexorable de l'Aigle, le 12 mars 1815 le duc d'Angoulême est à Nîmes. Le 17 mars, il arrive à Marseille puis se rend à Toulon. Il veut créer, une « Vendée méridionale ». Mais, sa tentative est compromise, par faute d'un bon général, de soldats et de l'hostilité de la population. A la fin de mars, les départements du Gard, des Bouches-du Rhône, de l'Hérault et du Vaucluse n'ont mis sur pied que 10 000 miquelets qui portent une fleur de lys rouge « du côté du cœur ». Le 19 avril, Napoléon dissout et désarme ces volontaires royaux levés dans le Midi et sont requis de servir dans la Grande Armée.

La répression royaliste à l'automne 1815

Dès le retour de la Monarchie, le 8 juillet, la chasse aux anciens officiers est ouverte, elle s'étend légalement aux partisans de la République et de l'Empire. Cette réelle persécution royaliste contre les hommes et les symboles du bonapartisme est menée de vive guerre par les sous préfets. Le 10 juillet, le commandant militaire du Vaucluse, se trouvant à Carpentras, ordonne au commandant de la gendarmerie à l'Isle sur Sorgue et au maire de Cavaillon d'arborer le drapeau blanc.

A cette réaction royaliste dure et officielle correspond une bienséance petite bourgeoise, heureuse de la sauvegarde de son sort. Cette petite bourgeoisie politiquement girouette, à l'image du préfet des Buches du Rhône, se fait alors le témoin goguenard complaisant et l'acteur moqueur passif de la répression royaliste.

La réaction royaliste de l'automne 1815, brutal mais aussi sournoise permet à une petite portion de la population, née de la Révolution et mise en place par l'Empire, de sauver leurs petits privilèges et places lucratives en faisant oublier leur excès révolutionnaires et leur engagement impérial en fustigeant publiquement et dans leur cercle les officiers de la Grande Armée fidèles à leur serment. Cette petite bourgeoisie devenue par intérêt plus royaliste que le roi se définit elle-même avec une bien séante très Ancien-Régime : « j'ai appris dans le temps...que vous avez pris à Menthon en Savoie, la croix des hommes de bien ».

Les répercussions des changements de régime que connaît la France en 1815 sont particulièrement vifs dans le Midi, où, avec le conflit entre la légitimité impériale et royale, l'ensemble de l'organisation sociale se fragmente, pour des raisons politiques et sociales ; alors que se déclenche une guerre civile prolongée par les violences des royalistes contre les patriotes connues sous le nom de Terreur blanche. Dans ce contexte, l'avenir perd sa lisibilité. Cette crise de la représentation du temps incite les acteurs à privilégier l'action à court terme. Le rétablissement à l'ordre passe ainsi par un retour à une lisibilité du continuum temporel, qui permet aux acteurs d'orienter leurs actions. Il se traduit par un compromis tacite passé entre l'État, les élites et les classes populaires royalistes, au détriment de patriotes qui n'obtiennent guère que l'arrêt des violences.

Le Var Ultra

Dans le Var qui comprend l'arrondissement de Grasse, les royalistes sont structurés par un groupe d'anciens officiers de l'armée de Condé. Ils noyautent l'administration préfectorale et municipale. Sous la Restauration, ils placent le département sous l'emprise des ultras, grâce à l'appui d'un ministère de l'Intérieur qui leur est acquis. Les Varois, plus traditionalistes que royalistes se laissent emporter d'abord, à partir du 26 juin, par l'annonce de la paix, dans l'arrondissement de Brignoles, puis vers le 30, dans les communes entourant Toulon et se trouvant sur la route de Cannes, par des actions plus ou moins virulentes contre la bourgeoisie impériale.

Après la terreur de juillet-août, la répression légale sévit pendant l'automne et l'hiver 1815-1816. Dans l'arrondissement de Draguignan, quarante-sept habitants comparaissent devant



la cour d'assises, cinquante-deux devant la cour prévôtale, d'autres devant des tribunaux correctionnels.

Le Gard Sanglant

Durant le mois de juillet, des bandes royalistes languedociennes et provençales ouvrent le feu sur les soldats qui quittent Nîmes, suite à une capitulation. Dès lors les massacres s'enchaînent et les villages voisins surtout protestants sont pillés. Aux sentiments royalistes s'ammoncellent du fanatisme catholique qui poussent

aux meurtres des protestants, le 9 avril à Arpaillargues et le 17 juillet à Nîmes. Si l'arrivée du duc d'Angoulême suspend les crimes à son départ ceux-ci recommencent jusqu'à ce que le général Lagarde soit gravement blessé le 12 novembre lors de la réouverture du temple protestant, entraînant le retour du duc d'Angoulême pour rétablir l'ordre et le calme et faire exécuter les lois.

Les Bouches du Rhône

Fin juin 1815, lorsque la rumeur de la défaite de Waterloo se répand à Aix et à Marseille, ces communes arborent le drapeau blanc. Le 24, la population Marseillaise, pour qui l'Empire signifie la guerre et la conscription, arrache les drapeaux tricolores. Dès le 25, des coups de feu sont échangés entre l'armée, casernée au fort Saint-Jean, et la garde nationale royaliste. L'armée perd 145 fantassins et 18 cavaliers sur le chemin de Toulon. Les 25 et 26 juin 1815 alors que la ville est aux mains d'un comité royal, où se trouve un ancien fédéraliste, qui ne domine pas la situation, les mameloucks ou du moins les réfugiés sont massacrés et jetés dans le Vieux Port par la foule. Mais les meurtres concernent les bonapartistes, du moins ceux « suspectés d'avoir été bonapartiste et fédéré ». Ainsi, un menuisier bonapartiste est tué rue du Tapis-Vert, un avocat, ami du maréchal Brune, est aussi assassiné à coup de couteau ; des boutiquiers, des gendarmes sont lynchés. La Garde Nationale se contente de ramasser les corps et d'enfermer les mameloucks et les réfugiés orientaux dans le château d'If. Ces massacres royalistes visant les partisans de Napoléon font entre 250 et 500 morts et entre 50 et 80 maisons pillées et brûlées et entrent dans l'histoire sous le nom de Jour de la Farce. Le 28, le Comité Royal Provisoire tente de justifier les massacres commis dans la cité phocéenne comme « l'essor aux sentiments qui l'ont constamment animés pour l'auguste famille des Bourbons ». Allant jusqu'à dire au maire de Cavailon que c'est un « heureux événement qui a brisé nos chaînes », rejetant sur les bonapartistes la presque responsabilité de leur propre massacre.

Durant l'été, le fait de porter un N ou un aigle, est un motif d'arrestation comme le furent, en l'an II, la fleur de Lys. Le fait d'être Corse est aussi un signe de suspicion et mène aussi en prison, comme cette poissonnière originaire de l'île de Beauté dénoncée à la foule par une de ses concurrentes. Cette période de trouble, où l'atmosphère est délétère, pire que sous la Terreur de 1793, enchaîne pillages, « dévastations », meurtres, dénonciations ou fureur ; c'est aussi une période propice pour régler des affaires particulières, notamment de la part de débiteurs envers leurs créanciers : c'est ce qui arrive au percepteur du Vaucluse.

A Aix, 123 prisonniers, dont beaucoup d'anciens militaires, sont incarcérés entre juin et octobre 1815 pour affaire politique. Au 1^{er} mai 1816, il reste encore 18 personnes qui n'ont toujours pas été entendus par la justice et qui restent détenus sans accusation ni mise en examen. Les 105 autres ont soit été entendus et jugés, soit sont morts en prison (dans la plus grande discrétion de l'administration) ou ont été transférés, toujours sans jugement. Pour certains suspects, la détention

administrative dure depuis 9 mois. Les détenus en viennent à écrire au procureur afin de demander une libération ou au moins un jugement. Dans 95 % des cas, les incarcérés écrivent qu'ils « sont emprisonnés sans raison », les autres clamant l'être pour bonapartisme.

Cette répression royaliste de 1815 marque une tentative d'ignorance des acquis de la Révolution. Alors que les Cent Jour marquent plus que tout autre moment du début du XIXe siècle l'attachement des Français aux principes et aux acquis de la Révolution et ouvre la voie au monde moderne, la répression royaliste ne fait que sublimer l'épopée impériale et idéaliser les principes de 1789, retardant l'inévitable : la fin d'un monde de sujets pour celui d'un monde de citoyens.

NAPOLÉON A ORGON 1814

Par Jérôme Croyet

Docteur en Histoire, président-fondateur de la SEHRI

Lors de son trajet vers l'île d'Elbe, Napoléon subit la fureur d'une partie de la population provençale qui le rend responsable de la guerre. A Orange, à 3 heures du matin le 25 avril 1814, l'hostilité est déjà perceptible. A Avignon, à 6 heures du matin, Napoléon échappe par surprise aux violences de la foule. Le convoi impérial fait halte à Saint-Andéol puis à l'auberge « Aux Petits Pavés » à Orgon. Là, « la rage du peuple était à son comble », écrit le trésorier Guillaume Peyrusse. « devant l'auberge même, où l'on avait forcé les relais à s'établir ; on avait suspendu un mannequin, représentant Sa Majesté, en habit vert de sa Garde, avec un papier ensanglanté sur sa poitrine. La populace des deux sexes se pressait, se cramponnait à la voiture de Sa Majesté et cherchait à la voir pour lui adresser les plus fortes injures. Le danger était imminent ; les Commissaires [des puissances alliées] s'empressèrent de descendre de leurs voitures pour se ranger autour de celles de l'Empereur » Peyrusse intervient, harangue la foule composée d'Orgonnais, mais aussi, suivant le maire Rostand, de membres du "Royal Cibois" descendus du Lubéron. Ces « paroles, prononcées très énergiquement en langue patoise, suspendirent les hurlements de la multitude. Les chevaux se trouvant attelés, on les lança au grand galop, et la rage des gens d'Orgon expira dans quelques jets de pierre lancés sur la voiture de Sa Majesté ». Toutefois, averti par le maire d'Orgon, André Rostand qui, bien que pas bonapartiste, ne voulait de meurtre sur la commune, Napoléon revêt une lévite bleue, se coiffe d'un chapeau rond et traverse Orgon dans la première voiture sans être reconnu. Dès lors, Napoléon avance, prudemment, passé Orgon, il change d'habit et prend celui d'un de ses courriers et passe ainsi par Saint-Canat où la foule est aussi effervescente, bien lui en prend. En effet, à l'auberge La Calade, à trois lieux avant Aix où « la maîtresse du logis ...cette mégère ne lui déguisa pas la haine que l'on portait à Napoléon et la résolution où était le peuple de le massacrer lors de son passage à Aix ». Dès lors, se sentant en danger par la faute des commissaires du gouvernement de Louis XVIII, qui ont « ameuté les populations sur son passage », l'aide de camp du général Souvaroff se rend auprès du maire d'Aix afin de le sommer d'assurer la sécurité de Napoléon. « A onze heures, l'aide de camp rentra à La Calade, nous donnant l'assurance que le maire répondait du passage et de la tranquillité de la ville. On se prépara pour le départ ; néanmoins on jugea prudent de donner à Sa Majesté le conseil de prendre un déguisement et de se placer dans une autre voiture », écrit Peyrusse ; ce que fait Napoléon dont le convoi est dès lors encadré de gendarmes qui dispersent « les groupes qui cherchaient à nous entourer en vociférant les cris de Vive le Roi ! A bas le tyran ! » Avant le lever du jour, le 26 avril 1814, Napoléon quitte La Calade.